

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 13 POUR : 13 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt Le quinze juillet à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 9 juillet 2020 <u>Secrétaire de séance</u> : Agnès RICHARD
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Odette LAUDE, Thierry DEFFAYET, Virginie JACOTTET, Agnès RICHARD, Martin PHILIPPS, Pascal GROSFORT <u>Absent(e)s avec procuration</u> : Jérôme WAHL, Delphine BACHELLERIE, Arnaud POLLET, Cécile CASSOU-LENS <u>Absent(e)s sans procuration</u> : Estelle SIMONIN, Gaël MENETRIER	

Délibération n° D20-21

Objet : Fixation d'un tarif cantine préférentiel lié au COVID-19

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adapter le tarif de la cantine au vu de la situation sanitaire exceptionnelle à laquelle nous faisons face avec le COVID-19, et des mesures liées à celle-ci.

Le tarif proposé est le suivant :

- 5€ tout élève, comprenant la garderie ainsi que le travail de désinfection

Période d'application de ce tarif :

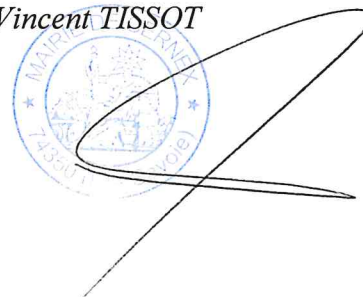
- Du 11 mai 2020 au 3 juillet 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

- ✓ **ACCEPTE** le tarif fixé pour la cantine tel que proposé ci-dessus.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appliquer l'ensemble de ces tarifs aux prestations fournies entre le 11 mai 2020 et le 3 juillet 2020.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 16 juillet 2020
Transmise en Sous-Préfecture le 16 juillet 2020
Affichée le 16 juillet 2020